

# CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DURABILITÉ DANS LA GRANDE RÉGION

## Rapport synthétique du 5<sup>ème</sup> Forum de la Grande Région du 10 septembre 2020 organisé sous forme de Webinaire

Rebekka Kanesu & Leonie Heim – Université der Trêves

A l'heure actuelle nous nous voyons confrontés à de multiples crises comme p.ex. la crise sanitaire globale ainsi qu'à des situations de crises sociales et économiques qui en vont de pair. A côté de cela c'est surtout le changement climatique et ses conséquences qui constituent l'un des plus grands enjeux globaux de notre époque. Car des températures en hausse, des tempêtes, une biodiversité en déclin ou d'autres conséquences du changement climatique ne s'arrêtent pas aux frontières régionales ou nationales. Le changement climatique est un phénomène transfrontalier ayant des caractéristiques différentes à l'échelle locale ce qui se fait également sentir dans la Grande Région. Comment faudrait-il faire face à cette crise à long terme alors?

La stratégie d'un cloisonnement national et d'un nouveau traçage de frontières telle que nous la voyons pendant la crise déclenchée par le Coronavirus semble être complètement inadéquate pour gérer le changement climatique. Une stratégie d'adaptation au changement climatique durable doit être conçue et négociée de manière transfrontalière. Alors que les négociations internationales sur le climat aboutissent régulièrement à des situations d'arrêt, de désaccord ou d'impasse, c'étaient surtout les échelles communales et régionales au cours des dernières années qui se sont avérées être des unités centrales bien performantes pour gérer les conséquences du changement climatique. Dans la Grande Région on peut constater également que notamment les communes et les acteurs au sein de celles-ci développent leurs propres stratégies qui permettent de relever les défis écologiques, sociales et économiques que nous impose le changement climatique.

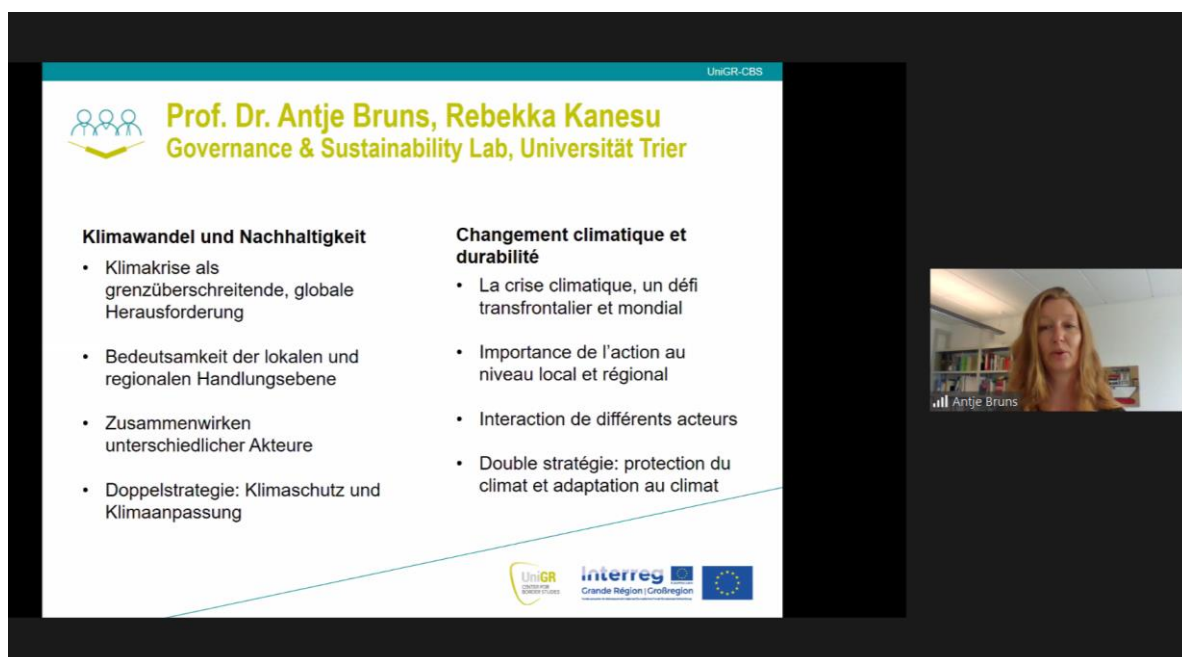
Quelles mesures visant à protéger le climat existent à l'échelle communale? Quelles sont les obstacles et entraves auxquels sont confrontées les communes dans la Grande Région? Et est-ce qu'une stratégie que l'on veut performante à long terme ne devrait pas miser plutôt sur une adaptation globale et transformatrice au changement climatique au lieu d'être orientée sur des mesures de protection individuelles?

Bien que les parties de la Grande Région soient déjà étroitement liées dans beaucoup de domaines, les coopération et gouvernance transfrontalières en matière de changement climatique ne semblent être qu'à leurs prémices. Dans le cadre du 5<sup>ème</sup> Forum de la Grande Région nous sommes donc focalisés sur le niveau communal afin d'encourager un dialogue productif et transfrontalier sur le sujet du changement climatique. Ce Forum qui regroupait 58 participants s'est déroulé en ligne via la plateforme ZOOM et était organisé par l'Université de Trêves (Mme la professeure Antje Bruns, Mme

Rebekka Kanesu, Mme Leonie Heim) dans le cadre du projet Interreg V A Grande Région „UniGR-Center for Border Studies“.

### Les participants à la table ronde:

- Manuel Mavel (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et du Logement Grand Est, DREAL)
- Rainer van den Bosch (Directoire ,Energiewende Hunsrück-Mosel eG')
- Claudia Mohr (Klima-Bündnis Lëtzebuerg)
- Prof. Dr. Antje Bruns (Université de Trêves)
- Prof. Dr. Peter Dörrenbächer (Université de la Sarre) (Animation)



*Mme la prof. Antje Bruns souhaite la bienvenue aux participants du 5<sup>ème</sup> Forum de la Grande Région et présente une introduction au sujet de ,changement climatique et durabilité'*

## DE QUELLE MANIERE NOS COMMUNES VOISINES FONT-ELLES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QU'ONT-ELLES A NOUS APPRENDRE?

Les trois intervenants invités au Forum proviennent du Luxembourg, de la France et de l'Allemagne et sont actifs respectivement dans le cadre d'un réseau communal œuvrant en faveur de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique, dans une autorité régionale (DREAL) ainsi qu'auprès d'une coopérative d'énergie gérée par des citoyens.

**Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**  
Regionaldirektion für Umwelt, Planung und Wohnungswesen

**Missions de la DREAL :**

- transition énergétique
- multi-modalité, fluidité et la sécurité des déplacements
- politique régionale de l'habitat
- prévention des risques à fort impact humain et économique
- préservation des ressources naturelles et la biodiversité
- promotion d'un aménagement durable

Le Service 'évaluation environnemental' porte les politiques publiques issues des directives européennes relatives à l'évaluation environnementale

**Aufgaben der DREAL :**

- Energiewende
- multi-modale Transportlösungen
- fließender und sicherer Verkehr
- Regionalpolitik für Wohnen
- Risikoprävention
- Erhalt der natürlichen Ressourcen und der biologischen Vielfalt
- Förderung einer nachhaltigen Raumordnung

Die Abteilung 'Umweltverträglichkeitsprüfung' ist für die öffentliche Politik zuständig, die sich aus den europäischen Richtlinien zur Umweltverträglichkeitsprüfung ergibt.

Manuel Mavel travaille dans la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du logement (DREAL) et a présenté la situation dans la région Grand Est (FR). Parmi les missions principales de la DREAL figurent entre autres la gestion de la transition énergétique, la prévention de risques ainsi que la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Afin de mieux pouvoir s'adapter au changement climatique les communes françaises sont obligées depuis l'année 2017 de développer, de planifier et de mettre en œuvre des stratégies tenant compte du changement climatique. Pour réaliser cela, la protection du climat se fait au niveau local. Les 'plans climat' sont conçus pour une période de 6 ans après laquelle il faut vérifier à quel point les objectifs qu'on s'est fixés ont été atteints ou bien réalisés. Sur la base d'une telle vérification et après avoir évalué les résultats, ces objectifs doivent être ajustés et optimisés. M. Mavel a souligné que les 'plans climat' représentent une avancée significative pour la politique en matière de changement climatique puisqu'ils obligeaient les communes à agir – et cela à tous les niveaux. Il a parlé de l'enjeu particulier qui se pose pour la région Lorraine dû au fait que, pour le moment, elle n'est toujours concernée qu'en moindre mesure par le changement climatique ce qui semble rendre les personnes y vivant moins sensibles aux risques et conséquences liés à ce dernier – raison pour laquelle les stratégies de cette région paraissent moins avancées que celles dans d'autres régions françaises.

**Herausforderungen & Hürden**  
Enjeux & obstacles?

**2. Klimapakt (Staat – Gemeinden)**  
Basis: European Energy Award

**2. le pacte climat (État - municipalités)**  
Base : Prix européen de l'énergie

**Klimapakt 1.0 (2013 – 2020):**  
Wenige Maßnahmen im Bereich Anpassung

**Pacte sur le climat 1.0 (2013 - 2020):**  
Peu de mesures dans le domaine de l'adaptation

**Klimapakt 2.0 (ab 2021):**  
Bereich Anpassung soll im überarbeiteten Maßnahmenkatalog eine größere Rolle spielen

**Pacte sur le climat 2.0 (à partir de 2021):**  
L'adaptation doit jouer un rôle plus important dans le catalogue de mesures révisé.

**Claudia Mohr**

Claudia Mohr s'est approchée du sujet d'un autre côté. Elle a présenté le dit 'Klima-Bündnis' (Alliance pour le climat; n.d.t.) qui constitue le réseau pour la protection du climat communal le plus grand à l'échelle mondiale et qui regroupe au Luxembourg environ 40 communes membres. Cette alliance pour

le climat suit la devise ‚Think global – Act local‘. Les communes membres du ‚Klima-Bündnis Lëtzebuerg‘ s’engagent à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> de chaque fois 10% tous les cinq ans. Les objectifs fixés se basent sur la stratégie d’adaptation nationale (2018-2023) de l’Etat du Luxembourg et les mesures étant proposées par ce document stratégique s’orientent sur des études à l’égard des répercussions que comporte le changement climatique sur 13 secteurs. Sur base de ces études l’on a élaboré des plans d’action comprenant des mesures concrètes. Mais les horizons temporels qui sont prévus pour l’application de ces dernières n’ont été définis que de façon très vague et à cela ajoute encore un manque flagrant en interlocuteurs clairement dénomés. Voilà pourquoi, selon Madame Mohr il s’avère d’autant plus important que les communes elles-mêmes agissent au niveau communal par une réduction de leurs propres émissions de CO<sub>2</sub>. Et pour toutes ces raisons-là le ‚Klima-Bündnis Lëtzebuerg‘ s’engage dans plusieurs projets qu’elle mène à bien avec de différentes communes en organisant p.ex. des „Green Events“ ou en proposant des ateliers et des formations continues. De plus, il lutte dans le cadre de partenariats nord-sud pour une justice climatique transfrontalière.

**BürgerEnergieGenossenschaft**  
**„Energiewende Hunsrück-Mosel eG“**  
 Coopérative énergétique citoyenne « Transition énergétique Hunsrück-Moselle eG »

**Mission:**  
 die Energie- und Verkehrswende mit maximaler Bürgerbeteiligung selbst gestalten! Durch Maßnahmen, die gut zu unserer ländlich geprägten Region passen.

**Mission:**  
 façonner la transformation de l’énergie et des transports avec une participation maximale des citoyens ! Par des mesures bien adaptées à notre région rurale.

**Geschäftsfelder:**

1. PV-Dachanlagen (derzeit 9 Anlagen)
2. E-CarSharing (2 e-Autos)
3. PV-Freiflächenanlagen (in Planung für Q2/2021)

**Domaines d’activité :**

1. Systèmes de toiture photovoltaïques (actuellement 9 systèmes)
2. E-CarSharing (2 e-Cars)
3. Systèmes photovoltaïques en espace ouvert (en préparation pour le T2/2021)

Rainer van den Bosch

Rainer van den Bosch en sa qualité de directeur technique de la coopérative d’énergie gérée par des citoyens et directeur de ‘Energiewende Hunsrück-Mosel eG’ démontre son point de vue en tant que citoyen. Son initiative citoyenne dont le directoire et le conseil de surveillance travaillent sur base bénévole a été fondée en 2018 avec 17 membres fondateurs. L’objectif de celle-ci semble être bien clair, à savoir: façonner la transformation de l’énergie et des transports en y faisant participer un maximum de citoyens – selon le modèle d’une approche ‚bottom-up‘. On envisage de prendre prioritairement des mesures qui soient bien adaptées aux espaces ruraux respectifs. Parmi les domaines d’activité de l’initiative figurent la réalisation de systèmes de toiture photovoltaïques, le partage de voitures électriques et des installations photovoltaïques de plein air (comme activités prévues). Selon lui, les problèmes principaux qui se posent dans ce contexte sont liés aux directives et conditions cadres au niveau national en Allemagne puisque depuis 2012, ces dernières tendent à freiner les initiatives à caractère décentralisé qui sont organisées par les citoyens.

Les participants à la table ronde ont souligné que de différents acteurs du niveau communal ont aussi des besoins et options d’intervention différents quand ils veulent faire face au changement climatique. Certes, les autorités régionales peuvent les assister et encadrer la mise en œuvre de mesures spécifiques. Mais les citoyens qui souhaitent s’engager pour la protection du climat et qui font preuve d’initiative se voient très souvent confrontés à des démarches administratives trop longues et fastidieuses qui entravent la réalisation d’idées du type ‚bottom-up‘. Une combinaison de structures à caractère centralisé et décentralisé pourrait contribuer à résoudre ce problème. Et une mise en réseau

telle qu'elle est présentée par le ‚Klima-Bündnis‘ pourrait s'avérer avantageuse pour la mise en œuvre de mesures visant à s'adapter au changement climatique.

## DE QUELLE FAÇON POUVONS-NOUS CONTRIBUER A L'ECHELLE COMMUNALE A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CLIMAT SIGNE A PARIS?

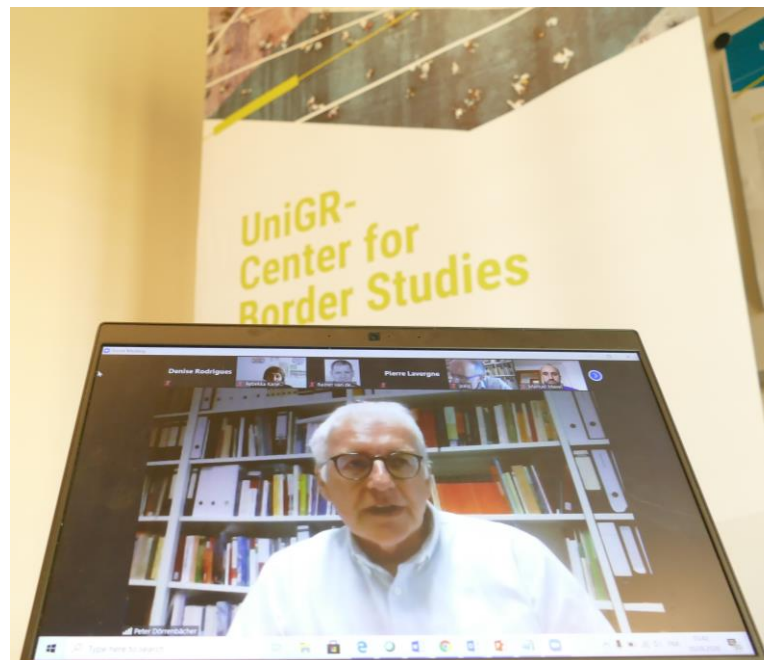
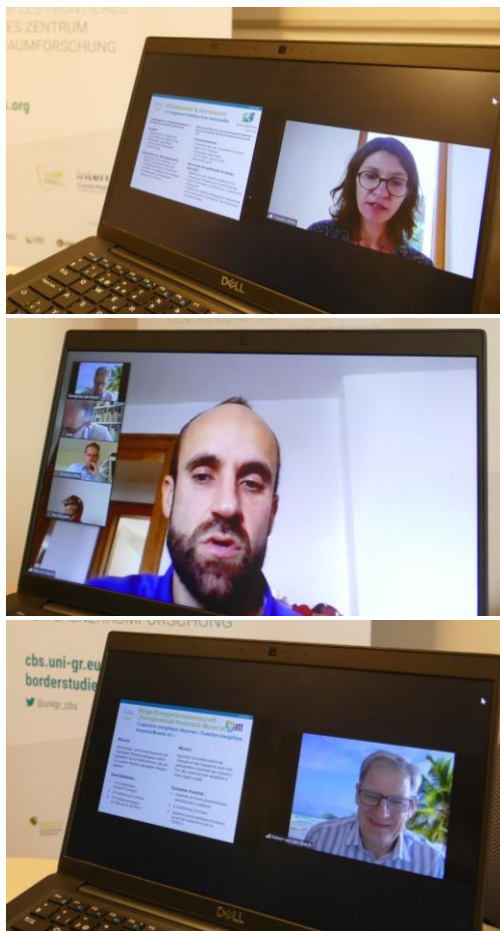
Les échelles communale et régionale revêtent une importance essentielle quand il s'agit de prendre des mesures en faveur du climat ou visant une adaptation au changement climatique puisque c'est à ces échelles que sont prises des décisions à incidence spatiale qui aident à réaliser l'accord sur le climat de Paris. Manuel Mavel a signalé qu'en France on tient à faire avancer la protection du climat grâce à des ‚plans climat‘ bien ciblés et portant sur 6 années dont les résultats sont vérifiés après cette période. Le développement de ces ‚plans climat‘ se fait au niveau local. L'autorité se charge du classement énergétique en cas d'assainissements / restaurations, fournit entre autres des informations, conseils et certificats et s'occupe d'une réduction de la pénurie énergétique en matière de logement social. Afin de faire avancer la transition énergétique, on subventionne l'intégration d'installations d'énergie solaire dans des bâtiments publics.

Pour Madame Mohr les prescriptions vagues formulées par les autorités luxembourgeoises ne suffisent pas. C'est pourquoi, le ‚Klima-Bündnis Lëtzebuerg‘ a fixé un taux obligatoire de 10% tous les cinq ans pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans toutes les communes membres. Le ‚Klima-Bündnis‘ concentre ses activités sur les deux domaines de l'environnement et des relations nord-sud (et là avant tout sur le travail pédagogique). Parmi les projets mis en œuvre dans la protection de l'environnement on trouve des projets comme ‚Bodenschutz=Klimaschutz‘ [protection du sol=protection du climat; n.d.t.], des bilans CO<sub>2</sub>, un projet pilote relatif à des ‚Cargo-Bikes‘, la ‚Tour du Duerf‘ [des tours de vélo dans le village] ainsi que des dits ‚Green Events‘. Afin de mieux appréhender les conséquences du changement climatique et de pouvoir s'y adapter à long terme, il est indispensable et très important d'effectuer également un travail éducatif – cela sous forme d'ateliers sur le sujet de ‚changement climatique et forêt tropicale‘ qui sont proposés à des classes d'écoles, par le biais d'offres en formation continue proposées aux enseignants ou enfin par l'élaboration de matériel pédagogique (p.ex. sous forme d'expositions portant sur le changement climatique, les ressources, la consommation).

Dans l'initiative citoyenne de la coopérative d'énergie gérée par des citoyens ‚Energiewende Hunsrück-Mosel eG‘ l'accent est mis sur des mesures qui sont bien applicables à la région à caractère rural dans laquelle cette dernière se trouve. Les domaines d'activités actifs de la coopérative sont des systèmes de toiture photovoltaïques – dont il y a 9 à l'heure actuelle – ainsi qu'un service de partage de voitures électriques avec, actuellement, 2 voitures. Il est prévu de réaliser d'autres installations photovoltaïques de plein air. M. van den Bosch a raconté des enjeux et obstacles qui sont causés prioritairement par des procédures administratives fastidieuses. D'un côté, la politique nationale a introduit de multiples obstacles et entraves depuis 2012 qui favorisent des structures de production et de distribution centralisées et qui bloquent de façon ciblée toute transition énergétique basée sur des initiatives citoyennes à caractère décentralisé. De plus, M. van den Bosch a déploré que les autorités d'approbation ne sont préparées à une croissance significative d'installations d'énergies renouvelables ni en termes de personnel, ni des points de vue technique ou organisationnel. A cela s'ajoute qu'en cas d'appel d'offres pour des installations photovoltaïques ou éoliennes de grande envergure, les obstacles bureaucratiques et financiers très élevés favorisent de grands groupes disposant de moyens financiers importants alors que les communautés locales sont désavantagées en termes de valeur ajoutée. D'autre côté, il existe un très fort soutien à l'échelle communale (aussi bien au sein de la commune-même qu'au niveau de la communauté de communes), car tant les citoyens que les communes ont bien compris à quel point une création de valeurs à l'échelle régionale peut être

rentable – et cela aussi bien quant à la gestion de la transition énergétique d’une part qu’à un emploi durable de l’autre.

Afin de continuer à réaliser l’accord sur le climat de Paris il ne faudrait pas seulement supprimer des obstacles bureaucratiques et prendre des mesures concrètes mais aussi mettre à disposition une offre globale en matière d’éducation pour sensibiliser ainsi aux sujets du changement climatique, de la protection du climat et de l’adaptation au changement climatique. Car c’est seulement ainsi que les communes et leurs citoyens puissent réagir à long terme aux défis posés par le changement climatique. De plus, le niveau régional offre la possibilité de promouvoir de petites initiatives locales et de multiplier ces dernières.



*Prof. Dr. Peter Dörrenbächer en échange avec les trois participants à la table ronde*

## LA GRANDE RÉGION - SITUÉE AU PLEIN CŒUR DE L'EUROPE - POURRAIT-ELLE DEVENIR UNE PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE PROTECTION DU CLIMAT?

La DREAL n'est active qu'en Région Grand Est. Due à la crise déclenchée par le Coronavirus c'étaient avant tout les frontières entre les pays qui ont été recréées et sont devenues à nouveau visibles et tangibles. En raison de son rôle d'autorité publique la DREAL est responsable de la mise en œuvre des lois françaises ce qui met en relief un problème fondamental de la coopération transfrontalière car les différentes dispositions législatives et lois relèvent de la compétence des pays. Cependant, M. Mavel est également membre du 'groupe de travail environnement' du sommet de la Grande Région qui échange de façon transfrontalière sur des questions liées à l'environnement et dans cette coopération on se base sur la législation européenne. Le guide élaboré par ce 'GT environnement' sera publié bientôt sous le lien suivant: <http://www.grossregion.net/Institutionen/Der-Gipfel-im-Detail/Die-Arbeitsgruppen/AG-Umwelt>.

Selon Mme Mohr il y a de bonnes possibilités pour une coopération dans la Grande Région. Elle trouve, néanmoins, que le sujet du changement climatique n'y est pas communiqué suffisamment fort jusqu'à présent et que l'on n'a pas encore noué assez de contacts avec d'autres pays. Mme Mohr a exprimé son vif intérêt pour les projets transfrontaliers et a souligné l'importance de se mettre en réseau.

Pour M. van den Bosch il existe une nette opportunité de surmonter les entraves établies par la politique régionale et nationale grâce à une coopération transfrontalière. Il voit deux grandes possibilités qui permettront de concevoir et de développer des projets: en premier lieu par la création d'un réseau en organisant p.ex. des manifestations comme le Forum de la Grande Région qui met en contact des acteurs et deuxièmement, celle d'une large participation des citoyens afin de faire avancer l'adaptation au changement climatique au niveau local.

La table ronde a révélé un potentiel énorme pour la coopération transfrontalière en matière de changement climatique, de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. L'une des possibilités serait celle de créer une banque de données/plateforme commune comme recueil de projets et d'approches de solutions qui permettrait à d'autres intéressés d'avoir accès à des informations plus facilement. Mme Mohr a rappelé que quant à l'adaptation, les communes se trouvaient souvent dans une situation difficile en termes de ressources humaines – ce qui est particulièrement problématique dans les petites communes. A l'aide d'une plateforme les communes pourraient mieux échanger entre elles et compenser ainsi leur manque de personnel.

En général, il semble y avoir une forte volonté au sein de la Grande Région de travailler en réseau. Afin de pouvoir mieux coopérer et entrer en échange la mise en réseau des différents parties prenantes et représentants de communes s'avère indispensable et mérite d'être soutenue. Dans un premier temps, il faudrait identifier des intérêts communs et envisager, par la suite, des projets transfrontaliers communs – à l'instar de ce qui est déjà réalisé régulièrement dans d'autres domaines au sein de la Grande Région.

Une coopération transfrontalière en la matière dans la Grande Région pourrait aider à faire de cette dernière une pionnière de la protection du climat. Il existe de multiples initiatives de petite envergure dans la région, mais peu d'échange par delà des frontières. Pourtant, une coopération qui aille au delà d'un simple échange d'informations devrait se voir confronter à moins d'obstacles bureaucratiques, à des dispositions législatives nationales plus propices ainsi qu'à moins de contraintes. Et de plus, il faudrait relever le défi des barrières linguistiques. Quoi qu'il en soit, la coopération transfrontalière a déjà été lancée et nécessite seulement d'être intensifiée en matière de communication et de réseautage.

## CONCLUSION

- Les acteurs ont mis en exergue des problématiques similaires quant à la gestion des conséquences liées au changement climatique et des projets: des procédures bureaucratiques fastidieuses, des difficultés à faire participer les citoyens, de différentes législations nationales, dispositions et stratégies
- Comme problèmes fondamentaux en matière de coopération transfrontalière on a identifié un manque de réseautage vers d'autres pays, les barrières linguistiques, des disparités juridiques et différences par rapport aux domaines de compétences, un manque d'informations
- Il y a un vif intérêt de la part de tous les participants d'échanger à travers les frontières et de réaliser des projets communs à l'avenir
- On s'intéresse également à créer un réseau transfrontalier sous forme d'une banque de données par exemple grâce à laquelle on pourrait échanger des informations et partager des idées de projets et approches de solutions.